Plus de 250 manifestants pacifiques ont été brutalement arrêtés, sans raison aucune, au cours de la manifestation syndicale du 29 septembre dernier, sur la seule base de leur intention de former un « bloc anticapitaliste » dans la manifestation. Plusieurs syndicalistes, qui se sont opposés à ces arrestations, ont été menacés, voire violemment malmenés par des robocops en tenue de combat ainsi que par des policiers déguisés en manifestants et armés de matraques et de bombes lacrymogènes.

Selon des vidéos circulant sur le web, certains responsables syndicaux auraient laissé faire ou, pire, collaboré à cette opération policière. La LCR tient à rappeler deux principes de base : ce n'est pas à la police de décider qui peut participer ou non à une manifestation syndicale, et le rôle d'un service d'ordre syndical n'est pas de servir d'auxiliaire à la police.

Cette répression aveugle, qui a visé essentiellement des jeunes, a également touché des militants ouvriers, de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne, voir le communiqué ci dessous) ainsi que des FGTB-Jeunes de Bruxelles, qui ont été menacés « d'arrestation préventive » et de confiscation de leur matériel s'ils ne mettaient pas un terme à une simple action ludique de sensibilisation (« désintoxication du capitalisme »). En outre, ce vendredi 1er octobre, plus d'une centaine d'activistes du « No Border Camp » ont été également arrêtés « préventivement », avant même de participer à la moindre action.

Ces arrestations arbitraires, au « faciès », aux relents de racisme anti-jeunes et cette répression aveugle visent à criminaliser toute contestation du système et sont inadmissibles. Elles ont clairement pour but de semer la peur et ouvrent la porte à tous les abus de pouvoir par

la police. La technique des arrestations préventives vide la liberté de manifestation de son contenu. L'intervention de policiers en civil empêche toute identification et toute plainte contre les exactions. Et cela au moment même où l'on apprend qu'un haut fonctionnaire de la police fédérale, responsable du « Comité P » — la police des polices — est étroitement lié à l'extrême droite!

Si on laisse faire de tels agissements, demain, tous les mouvements sociaux — y compris le mouvement syndical dans son ensemble — seront également la cible de la répression et de la criminalisation policière. Dans un contexte de crise capitaliste, où les contradictions et les luttes des classes s'exacerbent, les tendances à l'État fort et le despotisme des appareils répressifs iront également en s'accroissant. Ils n'hésiteront pas un instant à s'attaquer aux libertés syndicales et démocratiques les plus élémentaires afin de défendre le système en place. Une réaction et une riposte, la plus large et unitaire possible, de la part des forces progressistes est donc nécessaire et urgente! (LCR-Web)

Photos: http://linksunten.indymedia.org/de/node/25944

Communiqué de la ligue des droits de l'homme

La Ligue des droits de l'Homme et Bruxelles Laïque ont été alarmés par les informations concernant des arrestations lors de la manifestation syndicale de ce mercredi 29 septembre à Bruxelles.

Pas moins de 250 personnes ont été arrêtées, dont 148 préventivement. Dès 11h du matin, le simple fait de se rendre vers les stations de métro au départ de Tour et Taxis - où se tient actuellement le camp NoBorder - pour se rendre à la manifestation donnait lieu a des contrôles d'identité, fouilles des sacs et enfin arrestations. Sans avoir commis aucun acte délictueux, une centaine de personnes ont ainsi été empêchées de se rendre à la manifestation afin d'y exprimer leurs idées. Les forces de l'ordre qualifient cette action ciblée « d'arrestations préventives ». Le droit de manifester est pourtant garanti tant par la Constitution belge dans son article 26 que par la Convention européenne des droits de l'Homme dans son article 11. Ces arrestations préventives constituent donc une grave entrave au droit de manifester qui est un fondement d'une démocratie qui n'a pas peur de l'expression de ses citoyens

Un groupe, non lié à un syndicat mais ayant reçu l'autorisation des organisateurs syndicaux de participer à la manifestation, s'est vu, dès le point de ralliement place Bara, intimidé par un impressionnant déploiement des forces de l'ordre.

Vers 15 heures, la police a procédé à l'encerclement de ce groupe de manifestants. Ce déploiement a été opéré afin d'isoler le groupe du reste du cortège et éviter de la sorte tout mouvement de solidarité de la part d'autres manifestants. Avec violence, la police a procédé à l'arrestation des manifestants encerclés. Cette manœuvre a été suivie de placages au sol d'autres personnes par des policiers en civil, ces derniers faisant usage de gaz poivré. Des coups ont été portés par la police et au moins quatre manifestants ont dû être hospitalisés.

Outre les faits de violence, La Ligue des droits de l'Homme et Bruxelles Laïque s'inquiètent de cette tendance à opérer une scission manichéenne et arbitraire entre, pour faire court, les « bons » et les « mauvais » manifestants alors qu'aucun délit n'a été commis. Y aurait-il des convictions qui ne pourraient être librement exprimées ?

Environ 90 personnes ont été menottées les mains derrière le dos, assises dans la rue, en file, pendant près de deux heures. Certains policiers exerçaient des mesures de contention supplémentaires en maintenant une pression dans le dos avec le genou. On a pu assister à des propos provocateurs et intimidations, notamment à l'aide de leurs bonbonnes de gaz, les policiers s'étant à cette fin préalablement masqué le visage.

La Ligue des droits de l'Homme et Bruxelles Laïque s'inquiètent depuis longtemps de ce type de dérapage sécuritaire qui confirme ses craintes d'une démocratie qui a de plus en plus tendance à intimider, décourager ou réprimer certaines formes d'expression citoyenne. Si une réaction policière proportionnée est légitime à l'encontre de manifestants violents, il est inacceptable que les forces de police recourent à des intimidations et à des arrestations à l'encontre de manifestants pacifiques. De telles méthodes sont « dignes » d'un Etat policier.

Dans cet esprit, la Ligue des droits de l'Homme et Bruxelles Laïque resteront attentives au déroulement de la manifestation de ce samedi 2 octobre organisée par le Camp No Border.

Contact presse: Benoît Van der Meerschen : 0497294672

Communiqué de presse de la JOC et de la JOCF

Les jeunes ont-ils le droit de manifester quand c'est la Police qui agresse ?

Un jeune a été victime de graves violences policières ce 29 septembre 2010 à l'Euromanif.

Ce mercredi 29 septembre 2010, un groupe de manifestants s'est rendu, pacifiquement, à l'Euromanif, une manifestation organisée en front commun dans les rues de Bruxelles pour protester contre les plans d'austérité adoptés par les différents gouvernements organisée avec toutes les organisations syndicales belges. Parmi ceux-ci se trouvaient des militants de la JOC et de la JOCF et des membres du collectif « Precarious United » en provenance du No Border Camp, installé pour le moment à Tour et Taxi.

Plusieurs arrestations et violences policières s'en sont suivies :

 Vers 12h00, 200 manifestants ont été arrêtés sans raison valable, alors qu'ils sortaient du No Border Camp et se rendaient en direction de la manifestation, gare du midi. Ces personnes ont subi une arrestation administrative injustifiée, allant parfois jusqu'à un relâchement de la police aux environs de 23 heures, soit plus de 9 heures après les faits

 Aux environs de 14h00, le reste du collectif de manifestants en provenance du No Border Camp et certains permanents de la JOC et de la JOCF ont subi une véritable chasse à l'homme accompagnée d'interventions musclées, de coups de points, de coups de matraque et de violences policières à l'égard des manifestants. Martin Lafontaine, permanent de la JOCF, qui se trouvait dans le groupe à ce moment là,s'est ainsi retrouvé violenté avec un coup de point dans le ventre,« colsonné », malmené et menacé par la police. Embarqué par un combi de la police, il a été colsonné à sang : « Ils m'ont frappé contre le mur et ne voulaient pas de réponses à leurs questions. Ils m'ont accusé d'avoir été violent, mais les vidéos prises, ce jour là, attestent le contraire. Je n'ai pas eu le droit d'appeler quelqu'un et ils m'ont fait me mettre à poil pour rendre mes affaires. Ils m'ont ensuite mis dans le cachot de détention du commissariat, et j'ai été transféré au dépôt communal de la police près de la bourse. Ma détention a ensuite duré 12 heures. ». « Un policier m'a dit qu'un PV devait avoir été écrit sans savoir me dire de quoi j'étais accusé,alors que je n'ai pas ni signé de PV, ni signé de déposition. Du début à la fin de l'arrestation, j'ai réagi de manière tout à fait pacifique, ne répondant ni aux coups, ni aux insultes. ». Profondément choqué , Martin Lafontaine se dit victime d'actes sadiques et très insécurisants : « J'ai eu l'impression d'être dans une dictature sans droit, sans savoir à qui m'adresser quand c'est la police qui agresse ! ». Avec des lésions cutanées et des échimoses circulaires à ses deux poignets, il ira prochainement déposer une plainte chez le procureur, puis au commissariat de police de Namur.

 Martin n'est pas la seule victime de cette agression policière. Le nombre de manifestants, ayant été arrêtés administrativement à ce moment là, devrait s'élever à plus d'une centaine, et plusieurs images de ces violentes arrestations se trouvent sur Internet, aux adresses mentionnées ci-dessous.Si une explication possible de ces répressions pourrait être la présence d'une caméra à proximité de Martin, ces actes posent question. A t' on le droit de malmener un jeune, parce qu'il est entouré d'une caméra ? Le No Border Camp a suspendu son grand jeu organisé ce jeudi 30 septembre, de peur que ces mêmes actes ne se reproduisent.

> La JOC et la JOCF dénoncent cette grave atteinte à la liberté d'expression, et cette violence injustifiée, parce que des jeunes ont voulu manifester et s'exprimer !

> La JOC et la JOCF s'interrogent sur la Belgique. Pouvons-nous encore y penser librement, démocratiquement, sans représailles et sans abus de pouvoir ?

> La JOC et la JOCF veulent que ces violences ne restent pas dans l'ombre et qu'elles cessent, mais aussi que des méthodes d'intervention policières respectueuses soient rapidement mises en œuvre.

Contactez-nous, au 0472/45 71 40

Retrouvez des informations, photos et vidéos de ces violences policières sur les sites ci-dessous :

http://bxl.indymedia.org

http://www.noborderbxl.eu.org

http://www.youtube.com/watch?v=ra0b6ZrE6f4

Non à la criminalisation des mouvements sociaux! La FGTB wallonne condamne les dérives sécuritaires dans les manifs

La manifestation européenne qui s'est déroulée à Bruxelles ce 29 septembre contre l'austérité fut un succès : elle a rassemblé quelque 100.000 personnes de nombreux pays dans les rues de la capitale.

Mais elle a aussi été marquée par l'arrestation de plus de 250 personnes, dont au moins 150 l'ont été « préventivement » (sic), c'est-à-dire avant la manifestation !

La FGTB wallonne estime que les manifestations syndicales sont un moyen d'expression et de pression ouvert à tous les militants qui en soutiennent les mots d'ordre. Il n'y a dès lors aucune raison d'en interdire l'accès à des personnes qui n'ont commis aucune infraction, aucun délit, sous prétexte qu'elles ne correspondent pas au profil du « bon manifestant ».

Nous considérons les arrestations préventives opérées par les forces de police comme une atteinte inacceptable au droit de manifester, garanti par la Constitution belge et la Convention européenne des droits de l'Homme.

Que l'organisation d'événements de grande ampleur nécessite la mise en place d'un dispositif de sécurité, nous le concevons parfaitement.

Mais la FGTB wallonne refuse la répression dont sont de plus en plus régulièrement victimes des militants qui choisissent des modes d'action et d'expression alternatifs non violents. Nous ne cautionnons en aucun cas l'amalgame qui est fait entre ces militants et de dangereux émeutiers et ne serons jamais complices des dérives sécuritaires qui les visent. Notons que quand elles s'accompagnent d'intimidations et de violences policières, ces pratiques se rapprochent dangereusement de celles des pires régimes politiques.

La FGTB wallonne rappelle enfin que la présence de nombreux mouvements sociaux, associations et autres groupes pacifiques dans les manifestations syndicales sont une richesse et un atout pour le rapport de forces que nous voulons construire ensemble.

Ci-joint, la lettre qui a été adressée par la FGTB fédérale à Freddy THIELEMANS, Bourgmestre et responsable des services de Police de la Ville de Bruxelles

sur http://www.fgtb-wallonne.be/actualites/2010/10/06/la-fgtb-wallonne-condamne-les-derives-securitaires-dans-les-manifs

Suite à la multiplication des violences policières à l'occasion de manifestations: Appel à manifester pour la défense des libertés d'expression et de manifestation - Samedi 16 octobre – 15 heures – Porte de Hal

Bruxelles a été récemment le cadre d'événements d'ampleur internationale tels que l'euro-manifestation contre l'austérité qui a rassemblé plus de 100.000 personnes et le camp « No Border » qui avait pour objectif de critiquer les politiques migratoires européennes et de revendiquer la liberté de circulation et la suppression des frontières. A l'occasion de ces événements, de nombreuses entraves aux libertés d'expression et de manifestation, pourtant garanties par la Constitution, ont eu lieu.

En effet, plusieurs centaines de personnes ont fait l'objet d'arrestations « préventives » par les forces de l'ordre. En outre, de nombreux témoignages attestent, pendant et après les arrestations, de sérieuses violences policières (gazages, matraquage…) et humiliations, notamment à caractère sexuel. Plusieurs journalistes ont également été menacés, voire arrêtés, par des policiers.

Faits marquants

Le mercredi 29 septembre 2010, au moment de rejoindre l'euro-manifestation, de nombreux militant(e)s logeant au No Border Camp sont arrêté(e)s dans les rues ou stations de métro

autour du camp. D'autres personnes auront à peine eu le temps de se joindre à la queue du cortège avant de se faire encercler et arrêter par la police, de façon violente. La police a également procédé à l'arrestation ciblée de personnes ne portant pas la tenue syndicale au sein de la manifestation. Bilan de la journée : environ 300 arrestations. Plusieurs photographes et cameramen/women ont également été menacé(e)s, certain(e)s arrêté(e)s et molesté(e)s, par des policiers.

Le vendredi 1er octobre, le départ d'une manifestation est fixé à 19h, gare du Midi. Alors qu'aucun incident n'est à déplorer, de nombreuses personnes tentant de se rassembler, et aussi de simples passant(e)s, se font arrêter (environ 150 arrestations). Ces arrestations auraient été effectuées sur base d'un arrêté de police des bourgmestres d'Anderlecht, St-Gilles et Forest, interdisant tout rassemblement de plus de 5 personnes sur la voie publique. La police ne s'est apparemment pas tenue a cet arrêté, embarquant tous les « jeunes » ou « alternatifs », qu'ils/elles soient seul(e)s ou en groupes de moins de 5 personnes. Outre l'arbitraire total de ces arrestations, de nombreux cas de violence dans les commissariats ont été rapportés : humiliations à caractère sexuel, traitements inhumains et dégradants (coups, pressions sur les ganglions, étouffement, refus d'accès à l'eau et aux sanitaires). Des comportements inacceptables.

Appel au rassemblement et revendications

Nous, un collectif de citoyennes et de citoyens, dénonçons les contrôles au faciès et les arrestations « préventives » qui ont eu lieu à l'occasion de ces rassemblements citoyens. Nous condamnons fermement les violences et les mauvais traitements par les forces de l'ordre.

Nous appelons donc toutes les personnes soucieuses du respect des droits humains fondamentaux et inquiètes du climat sécuritaire de plus en plus pesant, à participer à un rassemblement pacifique le samedi 16 octobre prochain, à 15h, à la porte de Hal, pour exiger :

- que les responsabilités vis-à-vis des évènements graves survenus la semaine dernière soient dégagées ;

- que la justice fasse la lumière sur les violences et les mauvais traitements commis à l'occasion de ces rassemblements ;

- que le droit de manifester, la liberté d'expression et l'intégrité physique soient effectivement et scrupuleusement respectés.

Un collectif de citoyennes et de citoyens, avec le soutien de (premiers signataires):

Action pour la Paix, Attac-Liège, Attac-ULB, Bruxelles-laïque, Climat et Justice Sociale (CJS), Collectif Artivist, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde - Belgique (CADTM-Belgique), Comité pour la Liberté d'Expression et d'Association (Clea), Coordination contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation (CRER), Désobéissance Action Changement (DAC), Désobéissance Civile Belgique (DCB), Ecolo-ULB, EcoloJ, Egalité, Etudiants FGTB de l'ULB, Etudiants socialistes de l'ULB (ES), Front des Gauches (PC, LCR, PSL, Vélorution, CAP, PH), Jeunes AntiCapitalistes (JAC), Ligue Communiste des Travailleurs (LCT), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie (MRAX), Mouvement International de la Réconciliation / Internationale des Résistants à la Guerre (MIR/IRG), Mouvement politique des objecteurs de croissance (mpOC), Parti du Travail de Belgique (PTB), Union des Progressistes Juifs de Belgique (UPJB), Vredesactie